

Demande de versement anticipé

Promotion du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

Employeur

Numéro de contrat: _____ Nom: _____ NPA, Lieu: _____

Personne assurée

Nom: _____	Numéro AVS <small>(13 positions):</small> _____
Prénom: _____	E-Mail: _____
Adresse: _____	Téléphone: _____
NPA: _____	
Lieu: _____	

Etat civil

- Marié(e)
- Célibataire
- Veuf/veuve
- Divorcé(e)

Confirmation d'aptitude au travail vous êtes apte au travail?

Oui Non

Vérification: joindre copie de l'acte de mariage ou du livret de famille, copie de l'avis du divorce

Versement anticipé

Minimum CHF 20'000.00, limite selon le certificat de prévoyance

Montant souhaité: _____ Date de versement: _____

Adresse de versement (Compte CP ou relation bancaire, N° de clearing bancaire, N° IBAN)

Mise en gage

Selon contrat de mise en gage seront nantis:

CHF _____ Toute les prétentions actuelles et futures

Indication sur l'objet

But d'utilisation	Annexes nécessaires:
Achat d'un logement pour propres besoins seul, en copropriété ou PPE	contrat de vente, extrait registre foncier
Remboursement d'emprunt hypothécaire	contrat de prêt hypothécaire, extrait registre foncier
Investissements à valeur ajoutée	contrat de prêt hypothécaire, extrait registre foncier
Achat de parts d'une communauté de construction et logement	règlement/statuts de la coopérative/SA
Achat d'actions dans une SA de locataires	règlement/statuts SA

Indication importante

Ne sont pas considérés comme logement au sens de la loi sur la promotion de la propriété au logement les résidences secondaires, les maisons de vacances ou les constructions mobilières (caravanes, mobilhome, etc.)

Contrat No : _____ **Nom:** _____ **Prénom:** _____

Prêts hypothécaires

Avez-vous auprès de la fondation collective VSM?

demandé un prêt hypothécaire?	Oui	Non
déjà un prêt hypothécaire?	Oui	Non

Déclaration

Je m'engage

- à n'utiliser le capital que dans le cadre prévu par la loi et à habiter moi même le logement indiqué plus haut.
- à prendre à ma charge aussi bien les coûts de l'inscription au registre foncier concernant la restriction du droit d'aliéner que les frais uniques de traitement de CHF 300.00.

Par ailleurs, je prends connaissance

- que la fondation collective VSM pour le personnel médical doit annoncer le versement anticipé à l'administration fédérale des impôts et que j'aurai à m'acquitter d'impôts supplémentaires.
- que des droits équivalant économiquement à une aliénation sont concédés sur le logement en propriété
- qu'en cas de décès de la personne assurée, aucune prestation de prévoyance ne sera plus due.
- que l'avis au registre foncier est fait par la fondation collective VSM pour le personnel médical.

Je déclare par la présente,

- avoir pris connaissance des réductions des prestations (rente ou capital) liées au versement anticipé.
- La présente demande ne peut être traitée que si elle est envoyée complète, signée de manière légale et accompagnée de tous les documents nécessaires.

Annexes


Contrat de vente
Extrait du registre foncier
Contrat de prêt hypothécaire
Règlement/statuts de la coopérative/SA
Demande d'inscription d'une restriction de vente

Personnes mariées: Pour le retrait en capital, une authentification de la signature la personne quittant l'institution de prévoyance ainsi que de son conjoint ou partenaire enregistré est impérativement nécessaire. L'authentification peut être effectuée à la commune de résidence ou chez un notaire.

Personnes non mariées: Pour le retrait en capital, les personnes non mariées doivent remettre une attestation d'état civil (ne datant pas de plus de 3 mois).


Lieu, date: _____

Signature de la personne assurée


..... 

Signature du conjoint

Nécessaire uniquement en cas de retrait en capital

..... 

**Authentification par notaire
de la signature du/de la conjointe/e**

..... 

Contrat No:

Nom:

Prénom:

Demande de restriction du droit d'aliéner

Propriétaire 1

Nom:	N° AVS (treize chiffres): 756.
Prénom:	Téléphone:
Rue:	E-Mail:
NPA:	
Lieu:	

Propriétaire 2

Nom :	Prénom:	N° AVS (treize positions): 756.
-------	---------	---------------------------------

Objet


Commune / registre foncier: _____ Parcelle n°: _____

Lieu, date: _____

Institution de prévoyance

..... 

D'accord avec l'inscription:
Le(s) propriétaire(s)

..... 

Bases légales

Art. 30c et 30e al. 2 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) du 25 juin 1982


Attestation

L'office du registre foncier atteste avoir inscrit la restriction du droit d'aliéner selon LPP pour la/les parcelle/s susmentionnées.

Frais CHF _____ (bulletin de versement annexé)

Lieu, date: _____

Le teneur du registre foncier

..... 

En cas de litige quant à l'interprétation du présent règlement, seul le texte allemand fera foi.